



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 16 juin 2020

Via la plateforme Zoom

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Desjardins, Josée	Parent
2-	Hubert, Stéphane	Parent
3-	Lamoureux, Chantale	Parent
4-	Robert, Josée	Parent
5-	Demars-Vanderberghe, Audrey	Parent
6-	Laprise, René	Parent
8-	Tremblay, Janie	Enseignante
8-	Routhier-T., Charles	Enseignant
9-	Gagnon, Serge	Enseignant
10-	Duciaume-Bertrand, Olivier	Enseignant
11-	De la Chevrotière, Sylvie	Professionnelle
12-	Desrosiers, Monia	Soutien
13-	Abraham, Myriam	Parent
14 - 15	Ouellet, Zoé	Élèves

Sont absents :

16-

17-

18-

Sont également présents à la table du conseil :

Ménard, Pierre, directeur
Martel, Karine, gestionnaire administrative d'établissement
Larocque, Rachel, communauté
Lafortune, Serge, communauté

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Ouverture de la séance : 18h41

1-

Présence et quorum

Monsieur Laprise, président, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 18 h 34.

2-

Questions du public

3-

Adoption de l'ordre du jour d'une séance ordinaire

046 - CÉ
20200616-01

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Ménard, directeur et monsieur René Laprise ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16 juin 2019;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de _Mme. Lamoureux_____ et appuyée par _Mme » tremblay_____, il est résolu à _18h39_____ :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 16 juin 2020;

En y apportant les modifications suivantes : Devancer le point 8c).

4-

Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire

PRÉAMBULE

046 - CÉ
20200616-02

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2020 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de _Mme. Robert _____
et appuyée par __Mme Desjardins _____, il est
résolu à l'unanimité à 18h43:

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la
séance ordinaire 25 mai 2020;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du
25 mai 2020 du Conseil d'établissement de l'École
secondaire Mont-Bleu;

5- Suivis au procès-verbal

Aucun suivi.

6- Correspondance

Aucune nouvelle correspondance.

7- Travaux du conseil

7 a) Budget de l'école

Départ de M. Hubert

Présentation de M. Ménard sur le budget de l'école.

M. Lamoureux : Dans l'annexe C, nous voyons que l'année passée nous étions sans objet que cette année, nous avons un montant.

M. Ménard : Nous avons changé de classification et nous sommes maintenant éligible pour ce montant.

M. Lamoureux : Pour l'embauche de professionnel, nous n'avons pas un peu la même expérience que les psychologues scolaires ? Et avons-nous aussi des problèmes au niveau de la rétention ?

M. Ménard : Oui. Nous avons régulièrement des bons candidats que nous finissons par perdre. Nous avons peu de marge de manœuvre avec les salaires à cause des échelles salariales

046-CÉ
20200616-03

Considérant que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation de la commission scolaire conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 95)

Considérant que le budget doit maintenir l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par la Commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 96.24)

Considérant les ressources allouées à l'établissement par la Commission scolaire en vertu du cadre budgétaire;

Considérant les autres sources de revenus;

Considérant que ce budget est équilibré;

Considérant la recommandation du directeur de l'école, M. Pierre Ménard;

Considérant qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures de la Commission scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

Considérant que, s'il y a lieu, le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les allocations et les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire;

Il est proposé par : Mme. Lamoureux

Et appuyé par : Mme. Robert

que le budget équilibré de l'établissement, comprenant les montants suivants :

Allocations	1 329 816 \$
Revenus	288 700 \$
Total	1 618 516 \$
Dépenses totales	<u>1 618 516 \$</u>

Soit adopté et soumis à la Commission scolaire pour son approbation.

7 b) Camps pédagogiques et soutien FPT-FMSS

Présentation des camps pédagogiques par M. Pierre Ménard.

Départ de Mme. Desjardins.

7 c) Évaluation des apprentissages, bulletin et cours d'été

Présentation de M. Pierre Ménard.

M. Routhier : Je tiens à souligner le travail de toutes et tous à l'école. La décision du ministère nous a coupé le souffle et nous nous attendons à de très grandes difficultés académiques l'année prochaine, car plusieurs élèves risquent de monter sans avoir les acquis de cette année.

Mme. Ouellet : Je tiens à souligner le travail de tous les enseignantes et enseignants de l'école. Nous les voyons se démener et même de la maison, nous recevons leur énergie.

7 d) Activités finissants 2020

Présentation de l'activité par M. Ménard.

7 e) Assemblée générale annuelle de parents et premier CÉ de l'année scolaire 2020-2021 (mercredi 9 septembre 2020 à 18 h 30)

M. Ménard : Nous allons finalement probablement pouvoir tenir un AGA à la rentrée. Nous combinerons les deux séances pour tenir les élections tout de suite après les élections de l'AGA de parents. C'est pour cela que nous

Mme Lamoureux : Je tenais à vous annoncer qu'il y a des chances que je ne me représente pas cet automne. Ma fille a souligné vouloir aller à l'école anglaise et cette année pourrait être ma dernière.

M. Laprise : Nous espérons vous voir au CÉ de cet automne pour lever notre café à votre présence

M. Routhier : J'aimerais bien que lors de cette AGA, que l'on encourage les personnes racisées de prendre leur place dans ce conseil.

Mme Larocque : Dans ces communautés, ils considèrent beaucoup les adolescents comme étant autonomes, mais je crois que nous pouvons effectivement.

Mme Cochrane : À ce sujet, il y aura maintenant un comité multiculturel à l'école pour en faire la promotion.

M. Ménard : Il y a des postes réservés avec des compétences liées, si nous avons des membres du conseil d'établissement intéressés, je vous encourage à nous faire parvenir votre CV.

8

Les rapports et mots des représentants

8 a) Mot du président

M. Laprise : C'est le dernier de cette présente année scolaire qui fut spéciale. Je crois que nous avons fait du bon travail malgré tout. Nous avons eu à sauter 2 réunions, mais nous avons un CÉ riche, qui n'a pas peur de poser des questions et qui place toujours les élèves au centre de ces préoccupations.

8 b) Mot des représentants des élèves

Mme Ouellet : Même dans cette période difficile, nous recevons énormément d'amour de la part des enseignantes et enseignants. Cette énergie nous permet de recevoir de la motivation même en ces durs moments.

8 c) Mot de la représentante au comité EHDAA

Mme Lamoureux : En parlant à la direction des ressources éducatives, j'ai su que les participants au comité EHDAA devront être nommés par le comité de parents. Ceux qui sont intéressés devront envoyer leur candidature au CP. Toutefois, les parents seront maintenant nommés par secteur. Il y aura donc des écoles qui n'auront aucune représentation. Le comité EHDAA se sent encore une fois un peu tassé par cette procédure.

M. Hubert : Y aura-t-il un représentant primaire puis un secondaire ? Les écoles auront-elles leur mot à dire ?

Mme Lamoureux : Non. Il y aura une seule personne par secteur et ça laisse beaucoup de zones grises.

M. Laprise : Il n'y aura plus de délégué par école ?

Mme. Lamoureux : Uniquement un représentant par secteur.

M. Ménard : Le souci de la direction générale était d'assurer une représentativité sur l'ensemble du territoire et d'avoir la plus équitable. Plusieurs changements a eu lieu, avec le COVID, jusqu'à tout récemment ce qui a mené à cette décision.

M. Lafortune : Est-ce que je me trompe où il y avait eu des représentations par rapport à ceci ? Est-ce que cela implique une grande diminution du représentants EHDAA ?

M. Hubert : Oui et j'apporterai d'ailleurs ces interrogations au comité de parents ce soir.

8 d) Mot du représentant au comité de parents

M. Laprise : Il y avait un CP ce soir et un au mois de mai. Comme trésorier, nous avons travaillé sur une grille pour l'élection des 5 représentants par le CP pour être membre du CA du centre de services scolaire. Les parents seront consultés à ce sujet ce soir et les considérant ajoutés seront discuté. *Présentation des considérants rédigés.*

8 e) Mot des représentants de la communauté

Mme Larocque : C'est officiel, nous aurons nos soirées ados. Nous travaillons très fort que les ados puissent profiter de l'assouplissement des mesures de confinement. Est-il possible d'utiliser vos canaux de communication pour rejoindre vos élèves ?

M. Ménard : Envoyez moi un pamplet par courriel et je le partagerai.

8 f) Rapport du directeur

M. Ménard : J'ai dit déjà beaucoup de choses, mais je voulais signaler la victoire de Mathis Larochelle au gala Forces avenir comme élève engagé. Même pendant la pandémie, il a réussi à accumuler des fonds pour Moisson Outaouais. Il a travaillé sans relâche pour la tenue d'activités pour l'environnement. Il sera le représentant régional pour le gala provincial à l'automne. Nous avons aussi eu la nomination de Fréquence MB comme projet engagé et nous sommes très fiers d'y avoir eu des représentants dans deux catégories !

Je voulais aussi parler que nous travaillons déjà très fort sur la rentrée de la prochaine année. Nous avons déjà commencé avant les clarifications d'aujourd'hui, plusieurs nouveautés s'ajoutent.

Motion de félicitation pour nos deux projets soulignés à ForcesAvenir, Mathis Larochelle et Fréquence MB.

Le prochain CÉ aura lieu le 24 août.

9- Affaires nouvelles

10- Levée de la séance

046 - CÉ
20200619 -
04

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lamoureux _____ et appuyé par _____ Mme. Cochrane. _____

DE LEVER la séance ordinaire à 20h29.

Adopté le

Monsieur René Laprise, président

Monsieur Pierre Ménard, directeur

Date

ANNEXE I

FEUILLE DE PRÉSENCE 2019-2020 **Conseil d'établissement du mardi 16 juin 2020**

NOM	STATUT	SIGNATURE
ROBERT, Josée	parent	
LAMOUREUX, Chantale	parent	
HUBERT, Stéphane	parent	
ABRAHAM, Myriam	parent	
DESJARDINS, Josée	parent	
VANDENGERGHE-D., Audrey	parent	
LAPRISE, René	Parent-président	
DUCIAUME-BERTRAND, Olivier	enseignant	
ROUTHIER-T., Charles	enseignante	
GAGNON, Serge	enseignant	
TREMBLAY, Janie	enseignante	
OUELLETT, Zoé	élève	
SOW, Fatimata	élève	
DESROSIERS, Monia	soutien	
DE LA CHEVROTIÈRE, Sylvie	professionnel	

LAROCQUE, Rachel

membre de la communauté

LAFORTUNE, Serge

membre de la communauté

MÉNARD, Pierre

Directeur

INVITES

ANNEXE II